

Membres de Le Conseil général des aumôniers examinateurs

[in English](#)

[en español](#)

Durée du mandat : 6 ans

Nombre à élire : 3 laïcs ; 3 membres du corps professoral de séminaires théologiques ou d'autres établissements d'enseignement ; 3 presbytres ayant des cures pastorales ou exerçant des ministères spécialisés ; 2 évêques (HOB élit ; HOD confirme les élections).

Description du poste :

Les membres du conseil d'administration du GBEC rédigent l'examen annuel d'ordination générale (EOG) administré aux candidats à l'ordination éventuelle comme prêtres. L'examen comprend des tests de compétence dans six domaines : les Saintes Écritures, l'histoire de l'Église chrétienne, la théologie chrétienne, l'éthique chrétienne et la théologie morale, le culte chrétien et la pratique du ministère. La rédaction de l'EOG comprend à la fois la composition des questions et les rubriques associées pour répondre à ces questions ; ces rubriques sont fournies pour guider les candidats lorsqu'ils répondent aux questions. Les membres du jury évaluent également les réponses des candidats dans les semaines qui suivent l'administration de l'examen. Pour tout examen marqué « non compétent », l'examineur doit inclure une explication des raisons de cette note. En outre, les membres de l'évêque examinent les examens auxquels d'autres lecteurs ont attribué la mention « non satisfaisant » afin de vérifier ce résultat. Lors de ses réunions, le conseil d'administration, composé de 22 membres au total, évalue et planifie le travail de l'année suivante et supervise le travail du directeur exécutif rémunéré du conseil d'administration et des consultants en matière de tests et de professions.

Qualités et compétences que les candidats doivent avoir :

Les candidats doivent avoir un intérêt pour l'éducation théologique et une certaine expertise dans l'un des six domaines canoniques, ainsi qu'une expérience de l'enseignement dans un séminaire et/ou une expérience du ministère pastoral. Une expérience antérieure au sein d'une commission diocésaine du ministère ou en tant qu'aumônier d'examen diocésain est utile.

Une compétence dans les méthodes et procédures d'essai est utile. Les membres du conseil doivent être capables de travailler aisément en équipe et en groupe de travail. Les missions du GBEC exigent une capacité à se concentrer intensément sur les tâches à accomplir. Il est essentiel que les candidats aient des connaissances en informatique, un accès à Internet et la capacité de travailler en ligne avec d'autres personnes.

Fonctions de cette fonction :

Les principales tâches de ce bureau consistent à rédiger les questions d'examen et à corriger les examens. Lors de la rédaction des questions d'examen, les membres doivent tenir compte à la fois des connaissances théoriques et des applications pratiques.

Nombre de réunions :

Une réunion du conseil d'administration (octobre), une conférence des lecteurs (février), ainsi que de nombreuses réunions en ligne ou par courrier électronique avec d'autres membres de l'équipe (principalement de juin à janvier).

Lieu habituel des réunions :	Le lieu de réunion varie ; ces dernières années, il s'agissait du centre de conférence de Kanuga en Caroline du Nord.
Durée habituelle des réunions :	février : trois jours de semaine en face à face. Octobre : trois jours de semaine en face-à-face. Le reste de l'année : plusieurs heures de réunions en ligne avec les membres de l'équipe.
Combien de temps supplémentaire est nécessaire ?	Le temps passé à lire à la maison chaque année est d'environ 50 heures pour évaluer les réponses dans un domaine canonique. Parfois, les nouveaux membres ne sont pas affectés à une équipe de rédaction de questions, mais passent plutôt du temps à observer le processus et à participer à l'examen général des questions par le conseil.
Les membres font-ils partie de comités ?	Oui, les membres sont censés travailler sur des projets (par exemple, élaborer des questions sur les EOG avec deux ou trois autres membres).
Les frais de réunion sont-ils payés ?	Oui
Des avances de voyage sont-elles disponibles ?	Oui
Attente en matière de présence :	Toutes les réunions, arriver à l'heure et rester jusqu'à la fin.

Résumé des attentes en matière de temps :

Réunions régulières :	six jours par an
Examens de lecture :	Variable, en fonction de la complexité de chaque domaine canonique pour la rédaction des questions et l'évaluation des réponses.
Projets individuels :	Variable